

Non à la régionalisation des CIO, des conseillers d'orientation psychologues et de la formation professionnelle

Ce sont les élèves qui en feraient, les premiers, les frais

Le Ministère souhaite transférer aux Régions l'ensemble des CIO. Les conseillers d'orientation psychologues se trouveraient sous une double tutelle : l'Etat pour leur travail en établissements scolaires, et la Région pour leur travail dans le service public territorialisé d'orientation.

Ce sont les élèves qui feraient, les premiers, les frais de cet écartèlement puisque ces personnels, formés et qualifiés pour les accompagner, les conseiller et contribuer à leur réussite seraient encore moins présents dans les établissements scolaires.

Actuellement, un conseiller d'orientation-psychologue a, en moyenne, 1500 élèves en charge. Si de nouvelles missions prescrites par la Région s'ajoutent à leur charge de travail, comment les conseillers d'orientation-psychologues pourront ils continuer à assurer auprès des élèves leurs missions d'information, d'aide à l'adaptation et à l'orientation ?

De plus, comment les missions des conseillers d'orientation-psychologues resteraient elles identiques d'une Région à l'autre ?

Perte du principe d'égalité entre élèves.

La carte des formations (créations de sections professionnelles et technologiques) serait aussi transférée aux Régions. Dans cette hypothèse, le principe d'égalité au niveau national n'existerait plus, chaque Région risquant de privilégier ses besoins à court terme : les élèves les plus fragiles issus de milieux populaires qu'on retrouve le plus souvent dans les séries professionnelles ou technologiques seront les premiers perdants. Plus sensibles aux pressions, moins confiants dans leurs possibilités de poursuivre des études longues, ils seront plus dépendants des offres de formation locales et donc plus exposés aux effets de la crise.

Non à l'orientation subie.

L'orientation choisie, tant vantée par le ministère, ne concernera que ceux qui resteront dans des formations générales, pour les autres, il s'agirait plutôt d'une orientation subie.

Non à l'orientation répondant aux seuls besoins économiques.